

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 39-40 (1967)

**Heft:** 4

  

**Nachruf:** Charles Richard

**Autor:** Vouga, J.-P.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## † Charles Richard

Une carrière incroyablement remplie vient de prendre subitement fin. Charles Richard nous est enlevé alors que nous étions innombrables à compter longtemps encore sur son dévouement total à la chose publique. Il disparaît en nous laissant désesparés et muets, car il nous avait habitués à sa parfaite maîtrise des problèmes les plus délicats et à son affabilité sans exemple. Il s'était donné tout entier à son activité sans jamais laisser voir quelle en était l'étendue et à quel point il en était le centre.

Chef du Service cantonal vaudois de l'industrie, du commerce, du travail et des assurances sociales, il était encore chef de l'Office du contrôle des prix et de l'Office du logement. C'est assez dire que tous les problèmes économiques du canton passaient par lui.

Cette revue, qui publia si souvent les exposés fouillés et percutants qu'il consacrait à ce problème du logement social dont il était informé mieux que personne, se doit de dire tout ce qui lui est dû dans ce domaine et tout ce qu'il a fait au sein de la Section romande de l'USAL qui, durement frappée déjà par le décès de Willy Schumacher, voit disparaître en Charles Richard un autre des membres de son comité dont les avis étaient les plus écoutés.

Dès l'origine, en effet, nous trouvons Charles Richard à la tête de cet Office cantonal vaudois du logement dont il avait suscité la création, sous les « ministères » de Rodolphe Rubattel et de Paul Chaudet qui allaient être appelés à de plus hautes destinées, puis sous l'expertise direction des conseillers d'Etat Oulevay et Debétaz. Celui qui signe ces lignes a eu le privilège de suivre Charles Richard tout au long de ces années en qualité de membre de la Commission vaudoise du logement, puis en qualité de collègue dans l'administration. Il eut ainsi l'occasion d'apprécier en toutes circonstances la rare conscience, la pénétrante précision, l'extrême diligence aussi avec lesquelles Charles Richard traitait les cas innombrables soumis à l'Office du logement. Il fut le témoin des batailles menées pour vaincre l'inertie des communes, la bureaucratie fédérale mais aussi pour encourager l'effort architectural, la recherche de solutions audacieuses, le pro-

grès des techniques dans ce domaine du logement où la quantité avait jusqu'alors le pas sur la qualité.

Rien n'était moins administratif que la manière dont l'Office du logement examinait les projets soumis à sa ratification. Certes, le côté économique était analysé dans ses détails, mais la qualité des plans était jugée avec une compréhension dont peu d'administrations montrent l'exemple. Le redoutable écueil de cet examen effrayait bien davantage l'auteur de plans conventionnels que celui qui s'efforçait de repenser les problèmes et d'apporter par de nouvelles solutions sa contribution au vaste édifice de la cité des hommes de demain.

Charles Richard, après cinquante ans de collaboration à la même administration, restait ouvert à toutes les innovations, à toutes les initiatives. Il avait horreur de la facilité, de la routine, des conventions et souscrivait à toutes les formes du courage, vertu qu'il pratiquait sans se l'avouer, avec calme et persévérance. Il avait en outre l'art de paraître toujours disponible à ses auditeurs. Alors que tant d'hommes importants sont insaisissables, retranchés derrière le rideau de leurs occupations multiples, Charles Richard était au contraire à chaque moment prêt à répondre à n'importe quel interlocuteur et à lui consacrer son temps sans jamais marquer d'impatience. Alors aussi que la plupart des administrateurs ont un bureau couvert de papiers dans lesquels ils cherchent, souvent sans succès, la pièce ou le dossier nécessaire, Charles Richard n'avait jamais aucun papier sur sa table mais les dossiers ne mettaient aucun délai à parvenir à lui. Il avait su, d'ailleurs, s'entourer de collaborateurs et de collaboratrices qu'il tenait constamment au courant de son activité et du développement des problèmes, de sorte que, même en son absence, ses interlocuteurs trouvaient à se renseigner. Il dominait ainsi réellement tous les vastes domaines où s'exerçait son rayonnement.

Revenant au problème du logement, il est aisé de voir que Charles Richard était devenu beaucoup plus que le responsable officiel du Conseil d'Etat vaudois, mais réellement l'expert le plus qualifié de Suisse romande, le porte-parole de tous les milieux auprès des autorités fédérales, comme auprès des cercles bancaires. Nul ne l'a jamais pris en défaut, aucune circonstance ne l'a pris au dépourvu et s'il marquait parfois son désaveu pour certaines lenteurs bernoises ou son scepticisme devant l'efficacité des méthodes fédérales, c'était toujours de façon constructive.

Les chiffres sont d'ailleurs là: les logements construits grâce à l'aide du canton, s'ils sont inférieurs en nombre à ce qu'il aurait souhaité, n'en sont pas moins, proportionnellement, très largement plus nombreux qu'en d'autres cantons. En qualité, ils sont d'un niveau qui fait honneur à l'Office du logement et à la Commission restreinte qui, semaine après semaine, s'est penchée sur les projets pour les amender. Géographiquement aussi, la répartition est judicieuse car l'Office du logement s'est bien gardé de laisser agir le courant qui convergerait vers Lausanne, mais il a, au contraire, encouragé tous les efforts des municipalités des petites communes, éveillant leur sens des responsabilités et les entraînant à promouvoir, elles aussi, le logement social. Cette action prolongée a contribué pour beaucoup à amorcer la décentralisation qui est un des postulats de l'aménagement du territoire.

En concluant ces lignes, qui ne reflètent que bien imparfaitement la bénéfique influence de Charles Richard, il reste encore à leur signataire à dire combien il s'est toujours senti appuyé lui-même dans ses efforts vers un meilleur aménagement du territoire de ce pays par celui qui en maîtrisait les problèmes économiques et en lequel il pleure aujourd'hui plus qu'un conseiller: un ami.

J.-P. Vouga.